

## Comité syndical du 18 septembre 2020

<b>N°</b>	<b>Objet :</b>	<b>Retour le</b>
<b>23</b>	Projet de transition climatique	13/10/2020
<b>24</b>	Lancement de la saison hivernale 2020/2021	13/10/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS

SOUS-PRÉFECTURE  
13 OCT. 2020  
PONTARLIER (Doubs)

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **18 Septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix-huit Septembre à 10 heures

Etaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, Claude DALLAVALLE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Michèle LETOUBLON, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT.

Etaient absents excusés : François GUY, Raphael KRUCIEN, Béatrix LOIZON et Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON.

Etaient représentés : Michel MOREL par Géraldine TISSOT.

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	13
- présents ou représentés :	9
- votants :	10
- ayant donné procuration :	1
- absents excusés :	4
- absents :	0
- exclus :	0

Date de convocation :

11 Septembre 2020

Secrétaire de séance : **Michèle LETOUBLON**

Président de séance : **Philippe ALPY**

Objet de la délibération :  
**Projet de transition  
climatique**

Depuis 2017 et une première réflexion sur l'impact du changement climatique animée dans le cadre des Ateliers du Territoire, le SMMO travaille à un projet d'adaptation du domaine skiable. En 2018, il a ainsi conduit une démarche expérimentale (Méthode EVE), unique en France, permettant de conserver les anciennes remontées mécaniques afin d'éviter des investissements conséquents incompatibles avec les finances du SMMO et les enjeux climatiques. En 2019, le SMMO, le Département du Doubs, la CCLMHD et les communes du Massif du Mont d'Or ont décidé de mobiliser, au travers d'une convention de partenariat, une part du produit de la Taxe sur les Remontées Mécaniques (TRM) pour financer un Pôle d'ingénierie destinée à faire émerger des produits alternatifs à la neige.

Dans le cadre de cette ingénierie, le SMMO a commandé en novembre 2019, une étude climatique au Centre d'Etude de la Neige de Météo France pour analyser les perspectives d'enneigement de la Station de Métabief à l'horizon 2040. Les résultats de cette étude ont été rendus en août 2020 : à l'horizon 2030-2040, la viabilité économique du ski alpin pourrait être remise en question. En réponse, le SMMO doit anticiper cette échéance possible en adaptant au mieux ses investissements à venir pour qu'ils permettent de maintenir une activité « ski alpin » de qualité sans augmenter la dette déjà très élevée, tout en amorçant la nécessaire transition climatique avec des produits touristiques non dépendants de la neige.

Le projet de transition climatique est présenté aux membres du Conseil syndical du SMMO.

Doté d'un budget cible de 13 M€ sur 2021-2025, ce projet comporte deux volets majeurs :

1. Le maintien du ski alpin par des investissements ciblés : 6,5 M€ consacrés à l'amélioration continue des installations (au travers du Plan Pluriannuel d'Amélioration des Remontées Mécaniques et des Equipements – PPARME), à la rénovation du télésiège de Troupézy, appareil très structurant du domaine skiable, et à la création d'espaces d'apprentissage du ski au-dessus de 1 100 m d'altitude sur les secteurs du Morond et de Piquemiette, afin de conserver la qualité de l'enseignement du ski
2. La diversification d'activités « hors neige » : 6,5 M€, en plus du maintien de l'offre VTT-descente qui ne cesse d'attirer de nouveaux clients, consacrés à la construction d'une luge 4 saisons en remplacement la luge d'été actuelle, à la valorisation de l'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or (dont la maîtrise d'ouvrage doit être pilotée par le Département) et à la création d'un stade nordique « toutes saisons » à Chaux-Neuve

Cette situation exceptionnelle de « changement de modèle » requiert la mobilisation de toutes les collectivités impliquées dans le tourisme du Haut-Doubs. Le Département du Doubs, membre du SMMO, a souhaité participer à la construction de ce projet de transition climatique avec l'ambition d'aider le SMMO à réaliser cette transformation par une subvention exceptionnelle. De même, le Département accompagne depuis 2015, le SMMO dans la création de l'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or et peut poursuivre cet investissement au travers de sa politique environnementale. Par ailleurs, la CCLMHD s'est engagée, avec l'appui du Pôle d'ingénierie du SMMO, dans une réflexion de fond sur la dynamisation des offres trail et VTT, permettant de participer à cette transformation du modèle touristique ; d'autres dossiers seront menés par la CCLMHD dans les prochains mois, notamment sur l'hébergement touristique. Enfin, les socio professionnels seront invités à contribuer concrètement à la transformation du modèle touristique en adaptant progressivement leurs offres.

Ce projet s'inscrit également dans la stratégie du Contrat de Station, signé en septembre 2019, entre la CCLMHD, la CCGP, la Région, l'Etat et le Département. A ce titre, le SMMO peut prétendre à des aides de la part de la Région ; le cadre de Contrat de Station permettra également de renforcer la pertinence des projets au regard des financements FEDER sur le prochain Programme Opérationnel.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet sur la période 2021-2025 est le suivant :

		Coût d'objectif	Département (convention-subvention exceptionnelle)	Département (maître ouvrage ENS -Taxe d'Aménagement)	Région (Contrat de Station)	FEDER (PO 2022-2027)
<b>SKI ALPIN</b>		4 000 000 €	3 200 000 €			
	<b>PPARME</b>					
	<b>6 500 000 €</b>	2 500 000 €	1 500 000 €		500 000 €	
		3 500 000 €	2 100 000 €		700 000 €	
<b>DIVERSIFICATION</b>		2 000 000 €		1 000 000 €	400 000 €	600 000 €
	<b>6 500 000 €</b>	1 000 000 €	200 000 €		200 000 €	300 000 €
		13 000 000 €	7 000 000 €	1 000 000 €	1 800 000 €	900 000 €

Le comité syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet de transition climatique 2021-2025 et la maquette financière ci-dessus
- De solliciter officiellement le Département du Doubs pour :
  - o D'une part, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 7 M€ traduite en une Autorisation de Programme sur la période 2021-2025
  - o D'autre part, l'engagement dans la réalisation d'équipements structurants pour l'accueil de visiteurs sur l'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or, considérant le rôle structurant de ce projet dans la nouvelle offre touristique « hors neige »
- De partager la stratégie de transition climatique du SMMO :
  - o D'une part, avec le conseil communautaire de la CCLMHD, les représentants de la CCGP et du SMIX des 2 Lacs, ainsi que la Région et l'Etat, dans le cadre d'un point d'étape sur le Contrat de Station
  - o D'autre part, avec les socio professionnels du tourisme sur le secteur des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

**Résultat du vote**

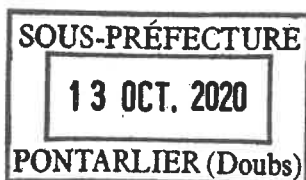
- Pour :	<b>10</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

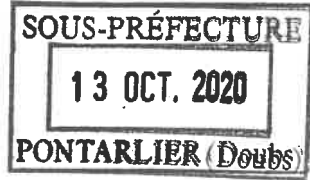
Fait et délibéré aux Hôpitaux vieux, le 18 Septembre 2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**





**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	13
- présents ou représentés :	9
- votants :	10
- ayant donné procuration :	1
- absents excusés :	4
- absents :	0
- exclus :	0

Séance du **18 Septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix-huit Septembre à 10 heures

Etaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, Claude DALLAVALLE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Michèle LETOUBLON, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT.

Etaient absents excusés : François GUY, Raphael KRUCIEN, Béatrix LOIZON et Florence ROGEOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON.

Etaient représentés : Michel MOREL par Géraldine TISSOT.

Date de convocation :

Secrétaire de séance : **Michèle LETOUBLON**

Président de séance : **Philippe ALPY**

Objet de la délibération :  
  
**Lancement de la saison  
hivernale 2020/2021.**

Adoption du calendrier des ouvertures

En préambule de l'analyse du calendrier des ouvertures, les membres du comité syndical souhaitent que des actions de communication soient mises en œuvre entre la fin de la saison estivale (4 octobre) et le démarrage de la saison hivernale :

→ **Note de conjoncture générale** : bilan de la saison estivale, travaux de préparation de l'hiver au cours de l'automne (avec focus sur la GI TSD Morond, cf. ci-dessous) et éléments de lancement de la saison (opérations promotionnelles sur les forfaits saison et bi-saisons) – Note à adresser aux élus du comité syndical ainsi qu'à la Présidente du Département avant la mi-octobre.

→ **Elaboration d'éléments de langage sur la neige de culture** à transmettre aux communes, au Sous-Préfet, au DDT, à la Présidente du Département avant la mi-octobre :

- Sensibilité par rapport à la sécheresse et plan d'enneigement mis en place avec la DDT
- Les essais d'enneigeurs programmés en novembre
- Les conditions de démarrage de la production de neige de culture
- Les modalités de travail de la neige de culture

→ **Organisation d'une action de communication spécifique sur les travaux de maintenance** préparatoires au démarrage de la saison : GI du TSD notamment, permettant d'expliquer pourquoi nous ne pouvons pas prolonger la saison estivale.

Mobiliser le Lycée Toussaint Louverture et organiser un point presse sur site lors du démontage des balanciers (prévu semaine 41).

Après échanges sur ces points, le calendrier prévisionnel des ouvertures est adopté à l'unanimité.

## Tarifs bi-saisons et offres promotionnelles

Environ 1 400 clients souscrivent un forfait saison ; environ la moitié souscrit une assurance. Compte tenu de ces éléments, le nouveau tarif d'assurance est voté à l'unanimité.

La réduction proposée de -50 € s'applique à tous les clients ayant payé un forfait saison ou bi-saisons l'année précédente. C'est une offre de fidélité renforcée.

Les tarifs et la réduction sont adoptés à l'unanimité.

Une communication spécifique est prête pour lancer cette opération. Les modalités de communication sont les suivantes :

- Les clients fidèles seront contactés par mail (2/3 des clients)
- Pour ceux qui n'ont pas donné leurs mails : réseaux sociaux, site Internet, spots radio, presse, pubs « Youtube » et « Google adwords ».

Xavier BOIREAU propose de relayer ces informations via les outils de communication communaux. Le SMMO enverra ces informations aux communes, comme à tous les partenaires « station ».

Pierre SIMON propose de faire la promotion de -50 € sur l'ensemble de la période de promotion des forfaits « du 15 octobre au 15 décembre ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Xavier BOIREAU évoque le sujet de la participation des communes aux clients ; il souhaite que les communes s'harmonisent.

Philippe ALPY précise que les modalités d'aide aux habitants des communes ne concernent pas le SMMO mais relèvent des décisions de chaque conseil municipal.

### Résultat du vote

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 0

Fait et délibéré aux Hôpitaux vieux, le 18 Septembre 2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

*Le Président, Philippe ALPY*

